

## L'imposture climatique du Forum économique mondial de Davos



Photo prise le 14 octobre 2019 au siège de la multinationale minière Vale en Suisse pour exiger des réparations pour les victimes de la rupture des barrages au Brésil.

Renaud Vivien  
Janvier 2020

Pour que la Terre tourne plus JUSTE !

*Le 24 janvier 2020 s'est clôturée la cinquantième édition du Forum économique mondial dans la station huppée de Davos en Suisse. Une cinquantaine de chefs d'États et de gouvernements dont la Première ministre belge Sophie Wilmès et les dirigeants de toutes les plus grandes entreprises s'y sont retrouvés pour parler « business ». « Business » mais aussi « environnement », un thème qui s'est imposé dans l'agenda du milieu des affaires, un an exactement après la rupture d'un barrage au Brésil exploité par l'entreprise Vale, ayant entraîné la mort de 270 personnes et des dommages environnementaux colossaux.*

**Le rapport 2020 du Forum économique mondial place la crise écologique au cœur des cinq premières préoccupations des entreprises pour les dix prochaines années et s'alarme de l'incapacité des gouvernements à agir contre le réchauffement climatique.** C'est particulièrement vrai pour la Belgique. Selon les chiffres qui viennent d'être communiqués à la Commission européenne, les émissions de gaz à effet de serre de la Belgique n'ont pas diminué depuis quatre ans malgré son engagement à respecter l'Accord de Paris<sup>1</sup>.

Des patrons de multinationales qui se préoccupent enfin d'environnement, c'est *a priori* une bonne nouvelle. Les mobilisations citoyennes pour la justice climatique ont sans doute accéléré cette communication à Davos. Mais si le monde des affaires se préoccupe désormais d'environnement, c'est avant tout pour une question d'image et parce qu'il aurait beaucoup à perdre à ne pas agir contre le réchauffement climatique. Les incendies et les inondations sont autant de facteurs qui ont un impact négatif sur leurs profits.

**Au fond, l'important n'est pas tant de savoir si les détenteurs du pouvoir politique et économique ont réellement pris conscience de l'urgence climatique mais comment ils comptent y répondre.**

### L'illusion de l'autorégulation des entreprises

À la question des moyens à mettre en œuvre pour limiter le réchauffement climatique, le pessimisme s'impose si on regarde les « solutions » présentées à Davos. L'une d'entre elles consiste à unifier au niveau international la *Responsabilité Sociétale des Entreprises* (RSE). Or, la caractéristique de la RSE est d'être du « droit mou » (*soft law*) puisqu'elle repose sur une base largement volontaire et qu'elle est dépourvue d'effet juridiquement contraignant. Une entreprise qui ne respecte pas des normes RSE n'est pas obligée de réparer les dommages que ses activités causent au niveau social et environnemental. En somme, avec la RSE, il faudrait avoir confiance dans l'autorégulation des entreprises et le contrôle par les actionnaires (dont BlackRock le plus gros actionnaire de la planète) dans un système capitaliste basé sur la primauté du profit.

---

<sup>1</sup><https://www.lesoir.be/274464/article/2020-01-21/les-emissions-de-gaz-effet-de-serre-en-belgique-stagne-en-2018>

### **Quand BlackRock prétend lutter contre le réchauffement climatique**

Blackrock est le premier gestionnaire d'actifs au niveau mondial avec un portefeuille d'actifs de 7000 milliards de dollars. Cette multinationale est actionnaire des plus grandes entreprises de la planète telles que Walmart, Chevron, Apple, Exxon, Total, Engie.

Considéré aussi comme l'un des artisans de la réforme des pensions en France, Blackrock compte devenir le leader des investissements durables. S'adressant dans une lettre aux dirigeants de multinationales dont BlackRock est actionnaire, son PDG écrit en 2020 : « *nous voterons plus volontiers contre les administrateurs des entreprises ne faisant pas assez de progrès en matière de rapports sur le développement durable*<sup>2</sup> ».

Or, quelques jours après cette lettre, l'ONG Majority Action publiait un rapport soulignant que BlackRock a, au contraire, voté en 2019 de façon massive contre les résolutions liées au climat, lors des Assemblées générales d'entreprises étasuniennes liées à l'énergie et aux services publics<sup>3</sup>.

De l'aveu même du nouveau Commissaire européen à la Justice, Didier Reynders, ce « droit mou » est largement insuffisant<sup>4</sup>. En effet, **ce n'est pas la RSE qui empêchera les banques implantées en Belgique de continuer à financer l'agro-business, principal responsable de la déforestation, et les multinationales qui exploitent les énergies fossiles comme Total.** Alors que Total affiche, sur son site internet, son ambition de devenir « *la major de l'énergie responsable* »<sup>5</sup>, son PDG a annoncé en amont du Forum de Davos que son entreprise continuera à investir dans les énergies fossiles et que « *les actionnaires... ce qu'ils veulent surtout s'assurer, c'est la durabilité de nos dividendes* »<sup>6</sup>. Du pur « greenwashing » !

### **Justice pour Brumadinho !**

Il y a tout juste un an, la rupture du barrage minier de Córrego do Feijão dans l'État de Brumadinho au Brésil a entraîné la mort de 270 personnes ainsi qu'une vaste pollution des régions avoisinantes et des principales rivières. Vale S.A., la société en charge de ce barrage, n'avait pas pris les mesures préventives nécessaires pour éliminer le risque croissant de rupture. **La négligence de Vale S.A. renvoie non seulement à sa propre responsabilité, mais aussi à celle de ses autres partenaires commerciaux, à la fois directs et indirects, au rang desquels la société d'audit allemande TÜV SÜD et les banques européennes comme la BNP Paribas,**

<sup>2</sup><https://www.lesechos.fr/finance-marches/marches-financiers/blackrock-fait-sa-revolution-verte-1162695>

<sup>3</sup><https://www.letemps.ch/economie/un-rapport-epingle-votes-blackrock-assemblees-generales>

<sup>4</sup>Hearing of Didier Reynders, octobre 2019, p. 17.

<https://www.europarl.europa.eu/resources/library/media/20191002RES63250/20191002RES63250.pdf>

<sup>5</sup><https://www.total.com/fr/groupe/ambition>

<sup>6</sup>[https://www.sciencesetavenir.fr/nature-environnement/petrole-et-gaz/climat-le-pdg-de-total-juge-le-debat-trop-manicheen\\_140456](https://www.sciencesetavenir.fr/nature-environnement/petrole-et-gaz/climat-le-pdg-de-total-juge-le-debat-trop-manicheen_140456) Lire aussi l'analyse d'ATTAC France et l'Observatoire des multinationales, *Le Forum de Davos attise l'incendie planétaire*, janvier 2020.

**ING et KBC qui financent Vale<sup>7</sup>. Pourtant, aucune de ces entreprises n'a dû rendre de comptes<sup>8</sup>.**



Le 15 octobre 2019, la CIDSE (dont Entraide et Fraternité est membre) et Broederlijk Delen co-organisaient dans le Palais des Nations-Unies à Genève une conférence-débat sur la responsabilité criminelle des multinationales dans la région de l'Amazonie, en partant de l'exemple de Vale.

Le climat est décidément une affaire trop sérieuse pour la laisser aux multinationales. Face à la proposition peu crédible de globaliser la RSE, **il est urgent de mettre en place un cadre international contraignant afin de s'assurer que les entreprises respectent les droits humains et l'environnement.** C'est justement l'objet du traité international visant à mettre fin à l'impunité des multinationales qui est en cours de négociation à l'ONU depuis 2014. Mais l'Union européenne n'a toujours aucun mandat pour négocier ce traité du fait que ses États membres, à l'exception des Pays-Bas, n'en ont pas encore fait la demande ! À cette absence de volonté politique de certains États comme la Belgique de faire avancer les discussions sur ce traité s'ajoute le méticuleux travail de sape effectué par l'Organisation internationale des employeurs (OIE), dont fait partie la Fédération des entreprises de Belgique (FEB). Les représentants de l'OIE multiplient les interventions contre ce projet de traité lors des débats à l'ONU.

### **Forum économique mondial et ONU : une liaison dangereuse**

Plus de 400 organisations de la société civile (dont Entraide et Fraternité) et 40 réseaux internationaux ont signé en janvier 2020 une lettre commune dénonçant l'accord de partenariat stratégique conclu entre le Forum économique mondial de Davos et l'ONU et ont appelé le Secrétaire général de l'ONU à y mettre fin. Cet accord promet « d'accélérer la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 » en renforçant la coordination institutionnelle et la collaboration entre l'ONU et le Forum économique mondial. Ce partenariat prévoit d'accorder aux multinationales un accès préférentiel et différentiel au système des Nations-Unies, aux dépens des États et des acteurs de l'intérêt public<sup>9</sup>.

<sup>7</sup>BNP Paribas, Deutsche Bank, ING Bank et KBC Bank ont respectivement investi 448 millions, 784 millions, 399,5 millions et 111 millions d'euros dans les sociétés minières controversées Glencore, Vale et BHP Billiton en 2017. <https://www.fairfin.be/nl/actueel/publicaties/2018/rapport-investment-controversial-mining>

<sup>8</sup><https://www.cidse.org/fr/2020/01/22/strengthening-legal-frameworks-on-business-and-human-rights/>

<sup>9</sup>Lire cette lettre sur <https://www.entraide.be/condamnation-du-partenariat-entre-le-secteur-prive-et-l-onu>. Sur ce sujet, lire aussi le dernier numéro du magazine de FIAN « Beet the System », *La prise de pouvoir des multinationales. Comment contrer la mainmise des entreprises sur les espaces démocratiques ?*, 2020. <https://www.fian.be/La-prise-de-pouvoir-des-multinationales>

En somme, les patrons de multinationales demandent à Davos que les pouvoirs publics prennent des décisions contre le réchauffement climatique mais à condition qu'elles ne soient pas contraignantes pour leurs entreprises.

En revanche, **lorsqu'il s'agit de protéger leurs profits, ces grandes entreprises utilisent le droit des investissements qui est contraignant pour les États.** Si une décision politique d'intérêt général a un impact négatif sur leurs profits escomptés, elles peuvent compter sur plus de 3400 accords commerciaux qui protègent de manière excessive leurs investissements. Nombre d'entre eux contiennent une clause d'arbitrage qui leur ouvre les portes d'une justice parallèle pour attaquer les États devant des arbitres privés.

Parmi ces accords, on en trouve même qui sont manifestement incompatibles avec l'Accord de Paris. C'est le cas **du Traité sur la charte de l'énergie (TCE) qui protège notamment les investissements dans les énergies fossiles.** Une loi décidant la fermeture des centrales à charbon, la sortie du nucléaire, la réduction du prix de l'électricité ou des mesures privilégiant les énergies renouvelables sont autant de décisions politiques bloquées par le TCE à moins que l'État (et donc les contribuables) dédommagent l'investisseur plaignant à hauteur de plusieurs millions, voire milliards d'euros. Au total, ce sont plus de 51,6 milliards d'euros qui ont déjà été payés par les États à travers les 128 cas connus, faisant du TCE l'instrument le plus utilisé par les investisseurs privés devant les tribunaux d'arbitrage<sup>10</sup>. La Belgique n'est pas à l'abri de poursuites sur la base du TCE, comme l'a récemment confirmé Marie-Christine Marghem la Ministre fédérale de l'énergie à la Chambre des représentants<sup>11</sup>.

Qu'attendent donc les États pour désarmer les multinationales et mettre fin à leur impunité ?

Renaud Vivien

---

<sup>10</sup>Lire l'analyse d'E&F sur ce traité sur : <https://www.entraide.be/la-belgique-et-l-union-europeenne-sont-elles-schizophrenes>

<sup>11</sup><https://www.lachambre.be/doc/CCRI/html/55/ic087x.html>